

Image not found or type unknown



Etat des lieux après nettoyage dégâts incendie

Par **ctideda**, le **03/01/2009 à 17:45**

L'appartement de ma fille a été sali par des fumées suite à un incendie (décembre 2008) dans un appartement voisin. Si nous constatons qu'après le nettoyage, il reste des marques ou traces indélébiles, peut-on demander au propriétaire un complément à l'état des lieux réalisé à l'entrée (août 2008) ?
merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **03/01/2009 à 18:26**

J'espère que vous avez fait une déclaration auprès de votre assureur, avant toute intervention